

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉPREUVES ANTICIPÉES

Epreuves	coefficients	Nature épreuves	Durée
Français	2	écrite	4 heures
Français	2	orale	20 minutes
Sciences	2	écrite	1h30
TPE	2 (1)	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats

ÉPREUVES TERMINALES

Epreuves	coefficients	Nature épreuves	Durée
Histoire-Géographie	5	écrite	4 heures
Mathématiques	5 ou 5+2 (2)	écrite	3 heures
SES	7 ou 7+2 (2)	écrite	4 heures ou 5 heures
LV1	3	écrite + orale (3)	3 heures
LV2	2	écrite + orale (3)	2 heures
Philosophie	4	écrite	4 heures
EPS	2	CCF pour les scolaires	
<u>Épreuve de spécialité (une au choix du candidat)</u>			
Economie approfondie	2	écrite	1 heure
Mathématiques	2	écrite	tronc commun
Sciences sociales et politiques	2	écrite	1 heure
<u>Autre type d'épreuve</u>			
EPS de complément (4)	2	CCF	
<u>Épreuves facultatives (au choix du candidat 2 épreuves maximum)(5)</u>			
Information et création numérique		orale	15 min par candidat
Langue vivante 3 (étrangère ou régionale)		orale ou écrite selon la langue	20 min ou 2 heures
Langue et culture de l'antiquité : latin		orale	15 min
Langue et culture de l'antiquité : grec		orale	15 min
LSF		orale	20 min
EPS		CCF	
ARTS (arts plastiques ou cinéma- audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou théâtre ou musique)		orale	30 min ou 40 min pour la musique

CCF (contrôle en cours de formation)

Notes :

(1) : seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.

(2) : lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

(3) : l'évaluation orale est effectuée en cours d'année (compréhension orale : 10 minutes ; expression orale : 10 minutes)

(4) : épreuve obligatoire pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire

(5) : seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3